

	Avis d'attribution Procédure Adaptée Accord-cadre de Services	AT 2022-20
---	--	------------

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : **Ville de Bergerac.**

Correspondant : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique, 19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 - Télécopieur : 05 53 74 66 08

Courriel : efaujanet@bergerac.fr, adresse internet : <https://www.bergerac.fr>

Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet de l'accord-cadre : Location de matériels

Il s'agit d'un accord-cadre multi-attributaires à bons de commande en cascade pour un montant annuel maximum de 30 000,00 € HT.

Type de procédure : Procédure Adaptée

Critères d'attribution : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- **Prix des prestations :** 60 %
- **Disponibilité :** 25 %
- **Diversité du matériel proposé :** 15 %

L'accord-cadre est classé sans suite (pour redéfinition des besoins).

Date de la décision : Le 21 novembre 2022

Durée de l'accord-cadre : 1 an à compter du 23 janvier 2023 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure.

Le marché est reconductible de manière tacite, 2 fois, pour une période de 1 an, soit une durée maximale de 3 ans.

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- *soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- *soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 21 novembre 2022

Les documents communicables de l'accord-cadre sont disponibles auprès de Elora FAUJANET – 05 53 74 65 81